

Pénurie de sucre au Burundi malgré une production en hausse de 11 pc

PANA, 19 janvier 2016 Bujumbura, Burundi - Un peu plus de 23.000 tonnes de sucre sont sorties du principal complexe agro-industriel du Burundi (SOSUMO, Étatique), en 2015, contre 22.650 tonnes, en 2014. Soit une hausse de l'ordre de 11 pc dont l'impact sur le marché local reste cependant négatif du fait de pénuries spéculatives sur les rares produits de large consommation encore subventionnés par l'État, après le carburant importé, apprend-on de source officielle à Bujumbura.

L'usine de plus de 3.000 hectares de plantations de canne à sucre et de 3.500 employés permanents et saisonniers peut normalement satisfaire largement le marché local avec seulement 12.000 tonnes par an et dégager facilement un excédent d'au moins 8.000 autres tonnes à exporter, selon le ministre du Commerce et de l'industrie. Selon le directeur général de la SOSUMO, Donatien Nijimbere, les pénuries fréquentes et les coûts élevés sur le marché s'expliquent à la fois par une évasion vers l'extérieur sur ce produit ainsi que par les pratiques dommageables de fabricants de certaines liqueurs artisanales prohibées qui sont très gourmandes en sucre. Actuellement, on trouve difficilement sur le marché local un kilo de sucre au prix subventionné de 1.850 francs burundais, soit un peu plus d'un dollar américain. La vente se fait parfois à la tête du client «à régulier» et souvent avec d'autres produits, au moins 2.200 francs burundais, soit près de 1,5 dollar américain, sur le marché local. Dans la sous-région, le même kilo de sucre naturel au label burundais est parfois deux fois plus cher, comme au Rwanda et en République démocratique au Congo (RDC) où les pouvoirs d'achat sont relativement élevés. La police n'arrive pas à juguler la fraude aux frontières. La SOSUMO verse au trésor public des redevances de l'ordre de 20 milliards de francs burundais, près de 12,5 millions de dollars américains, en taxes et impôts annuels. Dans les milieux économiques au Burundi, la conviction est que la libéralisation du commerce du sucre limiterait les pénuries et les fraudes qui sont aujourd'hui difficiles à juguler. Au Burundi, l'importation du sucre reste interdite pour ne pas concurrencer une industrie locale aux potentialités de développement encore importantes, selon les opérateurs du secteur.